

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 2 juin 2017

Délégations

M. Bruno Lemaitre représentera la commune à l'assemblée générale du Funiculaire Saint-Imier - Mt-Crosin, le mercredi 14 juin 2017 ; M. Carlos Chatelain participera à l'assemblée générale extraordinaire du CEFOJB, le jeudi 8 juin 2017, à Reconvilier, ainsi qu'à l'assemblée des délégués du Service d'Action Sociale Courtelary, le jeudi 15 juin 2017 à Courtelary, et à l'assemblée générale de SASDOVAL, du jeudi 29 juin 2017 à Saint-Imier. Mme Mélanie Keller Berger et M. Carlos Chatelain participeront à l'assemblée des délégués du Syndicat d'Aménagement des Eaux de la Suze, le jeudi 22 juin 2017 à Bienne.

Prévoyance sociale

C'est une somme de 198'635 francs que la commune devra dépenser cette année dans le compte « Part communale aux prestations complémentaires » et 4'693 francs dans le compte « Part communale aux allocations familiales », soit 12'472 francs de moins par rapport aux prévisions budgétaires.

Analyse de l'eau

L'analyse de l'eau effectuée par le Laboratoire RufferLab suite à notre prélèvement du 15 mai à la rue Principale 26, a laissé de bons résultats : Escherichia coli / germe/100ml : 0, Entérocoques / germe/100ml : 0, Germes aérobies / germes/ml : 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Le Conseil municipal

Villeret, le 29 mai 2017